

PROCESSUS D'INSCRIPTION

Pour nous rejoindre dans un groupe d'entraînement, il convient de suivre la procédure suivante :

1. Pour les moins de 16 ans, contacter :
le secrétariat
+41 77 505 43 13 · secretariat@casion.ch
Pour les plus de 16 ans, contacter :
le responsable technique
technique@casion.ch
2. Attendre une réponse positive.
Il se peut qu'une réponse négative vous soit donnée. En effet, nos groupes sont souvent complets. Dans ce cas, vous serez mis sur liste d'attente et contacté lorsqu'une place se libèrera.
3. Suivre une période d'essai de 3 semaines ou 3 entraînements.
Vous serez attribué à un groupe d'entraînement. L'entraîneur de ce groupe sera votre référent pour toutes les questions et les démarches.
4. À l'issue de la période d'essai et si vous souhaitez continuer, demander le formulaire d'inscription à votre entraîneur référent.
5. Lire le Règlement interne et signer la Charte.

GROUPES D'ENTRAÎNEMENTS

Les groupes d'entraînements sont ouverts aux enfants étant dans leur 8e année jusqu'aux adultes. Entre 8 ans et 15 ans, chaque athlète rejoint le groupe correspondant à son année de naissance. Dès 16 ans, l'athlète rejoint un groupe de discipline : sprint, sauts, lancers, multiples ou fond.

Quelques disciplines

Vitesse : 60m, 80m, 100m, 200m, 400m
Sauts : hauteur, longueur, perche

Haies : 80m haies, 100m haies, 110m haies, 400m haies
Lancers : balle, javelot, poids, disque
Fond : 600m, 800m, 1000m, 1500m, 3000m, 5000m

HORAIRES ET JOURS

Les horaires et les jours des entraînements hebdomadaires sont fixés en début d'année. Il existe 2 saisons distinctes en athlétisme :

- la saison d'été d'avril à octobre qui se passe au stade de l'Ancien Stand;
- la saison d'hiver d'octobre à avril qui se passe en salle (en Ville de Sion).

Pour les moins de 16 ans :

Les jours restent identiques tout au long de l'année scolaire. Pendant les congés scolaires, il n'y a pas d'entraînement.

Pour les plus de 16 ans :

Les jours et horaires peuvent évoluer au fil de l'année. Pendant les congés scolaires, les entraînements sont maintenus.

HORAIRES ET INFOS

casion.ch/entraitements

RÈGLEMENT

casion.ch/reglement

CHARTÉ À SIGNER

casion.ch/charte

COTISATION

Chaque athlète inscrit est un membre actif licencié. À ce titre, il paie une cotisation annuelle au club.

U10	8-9 ans	160 CHF
U12 à U14	10 à 13 ans	200 CHF
U16 à actif	dès 14 ans	300 CHF

Une licence et une cotisation Swiss Athletics sont également nécessaires. Le montant varie entre 50 CHF et 170 CHF par année et est demandé en plus de la cotisation du club

Une cotisation de membre passif ou "Sport pour tous" de 50 CHF existe.
Pour plus d'information, consultez notre Règlement.

RÈGLEMENT

Chaque athlète a l'obligation de **signer** la **charte**. De plus, chaque membre du CA Sion est soumis au règlement interne.

Quelques points importants :

- Respect et **bienveillance**
- **3 compétitions obligatoires par année** : 2 en hiver, 1 au printemps
- **Régularité**, ponctualité aux entraînements
- Participation active à la vie du club

HABILLEMENT

Le port du maillot officiel du club est obligatoire aux compétitions. 2 ventes par année sont organisées pour lesquelles vous pourrez commander des équipements. Un T-shirt officiel est donné à chaque athlète gratuitement.

BÉNÉVOLES ET VIE DU CLUB

Le club organise 5-6 événements par année : compétitions, loto, Course de Noël. La présence de chacun (athlètes et parents) à au moins 2 d'entre eux est vivement souhaitée.

Nous organisons également des sorties et activités récréatives pour les athlètes, parents, bénévoles et membres.

COMMUNICATION

Tous les athlètes et les parents sont dans un groupe WhatsApp. Ils communiquent avec l'entraîneur du groupe pour les **absences**, les **inscriptions** ou les **questions**.

QUESTIONS ?

AIDE

CONTACT

Présidente **Esther Debons**
Resp. technique **Michael Ravedoni**
Secrétaire **Philippe Moret**

president@casion.ch
technique@casion.ch
secretariat@casion.ch · 077 505 43 13